



ACTES DU FORUM

FORUM TCREF 2016
30 NOVEMBRE

TCREF

Table de concertation régionale de
l'estuaire fluvial du Saint-Laurent

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Maxime Brien, Comité ZIP Les Deux Rives
Catherine Leclerc, Comité ZIP Les Deux Rives
Mylène Vallée, Comité ZIP Les Deux Rives

REMERCIEMENT

La mise en place de cette table de concertation est réalisée grâce à l'appui financier du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

*Développement durable,
Environnement et Lutte
contre les changements
climatiques*

Québec 

MISSION DE LA TCREF

D'une rive à l'autre, la TCREF a comme mission de :

Définir collectivement une stratégie d'intervention concertée pour favoriser l'harmonisation des usages, la conservation et la mise en valeur des ressources de l'estuaire fluvial du Saint-Laurent, et ce, au bénéfice des collectivités.



TABLE DES MATIÈRES

Équipe de réalisation	2
Remerciement.....	2
Mission de la TCREF	2
Table des matières.....	3
Résumé.....	4
Déroulement de la journée	5
Portrait préliminaire	6
Ateliers de concertation	6
Résultats des ateliers de concertation	8
Présentation du Conseil stratégique.....	10

RÉSUMÉ

Le 30 novembre 2016 a eu lieu le premier forum de la Table de Concertation Régionale de l'Estuaire Fluvial du Saint-Laurent (TCREF) à l'hôtel Gouverneur de Trois-Rivières. Ce forum a permis de recueillir les préoccupations individuelles et collectives des membres à l'égard du fonctionnement de la TCREF puis des enjeux liés à l'estuaire fluvial du Saint-Laurent. Au total, ce sont 74 personnes provenant des différents secteurs d'activités et territoires d'appartenance de la TCREF qui étaient présentes.

Au cours de la journée, les membres ont assisté à quelques présentations et participé à différents ateliers de concertation. Dans le but d'en apprendre davantage sur les caractéristiques physiques et humaines qui composent le territoire, les membres ont ainsi assisté à une présentation du portrait préliminaire du territoire de la TCREF. Suite à cette présentation, ils ont été invités à identifier individuellement le principal élément manquant de ce portrait préliminaire ainsi que leur principale préoccupation concernant l'estuaire fluvial du Saint-Laurent.

Les membres ont aussi été invités à participer à un atelier de concertation en groupe de six à sept personnes qui provenaient de divers secteurs d'activités et territoire d'appartenance. Durant l'atelier, ils ont partagé leur préoccupation individuelle avec leur groupe puis ils ont défini ensemble une préoccupation faisant consensus. Le résultat de cet atelier de concertation est présenté aux pages 8 et 9 du présent document.

L'avant-midi s'est conclu par la présentation des résultats du sondage réalisé auprès de la population concernant leurs perceptions et préoccupations en lien avec le fleuve dans le territoire de la TCREF.

L'après-midi a débuté avec une présentation des règles de fonctionnement de la TCREF (préalablement préparées conjointement par la coordination et le comité provisoire). Suite à cette présentation, il a été demandé aux membres d'identifier leur principale préoccupation individuelle en lien avec les règles de fonctionnement et de proposer une recommandation de modification soit par écrit ou en prenant la parole lors de la plénière qui suivait. Les résultats de cet atelier de concertation sont présentés à la page 9 du présent document.

Ensuite, la coordination a présenté le bilan des activités de l'année 2016 et la planification pour l'année 2017 de la TCREF. Cette présentation a permis aux membres de constater tout le travail effectué dans la dernière année et tout ce qui est prévu durant la prochaine année.

Le forum s'est conclu par l'élection et la présentation des représentants du Conseil stratégique de la TCREF.

DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE

8H30	Accueil des participants
9H00	Mot de bienvenue
9H05	Déroulement et objectifs de la journée
9h10	Animation historique par Personare
9H15	Portrait préliminaire du territoire de la TCREF
10H15	Pause
10H30	Atelier de concertation : Vos préoccupations concernant l'estuaire fluvial du Saint-Laurent
11H45	Présentation des résultats du sondage



12H00	Dîner
13H30	Présentation des règles de fonctionnement
14H00	Plénière : Vos préoccupations et recommandations concernant le fonctionnement de la TCREF
14H30	Bilan des activités 2016 et planification 2017 de la TCREF
15H00	Pause
15H15	Présentation du Conseil stratégique de la TCREF
15H25	Mot de clôture
15H30	Fin de l'assemblée

PORTRAIT PRÉLIMINAIRE

Le portrait préliminaire présenté lors du forum incluait la description des éléments suivants :

- | | |
|--|--|
| 1- Limites territoriales ; | 9- État des rives ; |
| 2- Physiographie ; | 10- Milieux humides ; |
| 3- Dépôts de surface ; | 11- Aires protégées ; |
| 4- Occupation du sol ; | 12- Habitats fauniques ; |
| 5- Navigation commerciale ; | 13- Faune ichtyenne ; |
| 6- Eau : Approvisionnement et rejets ; | 14- Espèces fauniques et floristiques à risque ; |
| 7- Qualité de l'eau ; | 15- Plantes exotiques envahissantes. |
| 8- Accès au fleuve ; | |



ATELIERS DE CONCERTATION

L'atelier de concertation portant sur les préoccupations des membres concernant le territoire de la TCREF comportait quatre parties :

- 1- Recommandation individuelle :** L'objectif était d'identifier le principal élément manquant du portrait préliminaire de la TCREF, de proposer des sources d'information ou de données ou le nom de personnes-ressources qui possèdent de l'information ou des données en lien avec celle-ci.
- 2- Préoccupation individuelle :** L'objectif était d'identifier la principale préoccupation de chacun des membres en lien avec le portrait préliminaire présenté ainsi qu'à partir de leurs connaissances de l'estuaire fluvial du Saint-Laurent.
- 3- Préoccupation consensuelle :** L'objectif était de participer à une table ronde lors de laquelle chacun des membres a divulgué sa **principale préoccupation individuelle** aux partenaires de sa table puis a échangé avec eux afin d'identifier la **principale préoccupation faisant consensus**. Collectivement, ils devaient indiquer la raison pour laquelle ils avaient identifié cette préoccupation, la principale contrainte socio-politique en lien avec celle-ci puis identifier une source d'information ou de données ou le nom de personnes-ressources qui possèdent de l'information ou des données afin de simplifier le travail de recherche de la coordination.
- 4- Présentation à l'ensemble des membres¹ :** Un représentant de chacune des tables devait ensuite présenter à l'ensemble des membres la **principale préoccupation consensuelle** identifiée à sa table tout en expliquant les raisons de ce choix et la principale contrainte socio-politique en lien avec celle-ci.

L'atelier de concertation portant sur les préoccupations des membres concernant les règles de fonctionnement comportait deux parties :

- 1- Préoccupation individuelle :** L'objectif était d'identifier la **principale préoccupation individuelle** des membres en lien avec les règles de fonctionnement de la TCREF. Puis, il était demandé aux membres de **proposer une recommandation de modification** en lien avec celle-ci.
- 2- Présentation à l'ensemble des membres :** Chacun des membres pouvait présenter, au micro, sa **principale préoccupation individuelle** tout en expliquant les raisons de son choix en plus de **proposer une recommandation de modification** en lien avec celle-ci.

¹ Les éléments de cette partie de l'activité de concertation ayant été décrit au numéro 3, ils ne sont pas repris dans ce document.

RÉSULTATS DES ATELIERS DE CONCERTATION ²

Ateliers sur les préoccupations des membres concernant le territoire de la TCREF

1- Préoccupations individuelles

- Accès au fleuve et ces rives ainsi qu'aux tributaires ;
- Activités économiques (maintien et développement) ;
- Approvisionnement en eau ;
- Arrimage des outils et efforts de planification ;
- Cohabitation durable des différents usages ;
- Conservation des milieux naturels riverains du fleuve et d'intérêt écologique ;
- Développement d'activités récréatives ;
- Dragage de la voie navigable ;
- Érosion des rives ;
- Espèces exotiques envahissantes ;
- Événements météorologiques extrêmes (lien avec changements climatiques) ;
- Hydrocarbures (exploitation et transport) ;
- Identifier les propriétés riveraines appartenant au Gouvernement ;
- Impacts de la fluctuation des niveaux d'eau du fleuve (changements climatiques et commission mixte internationale) ;
- Mise en valeur et développement intégré du potentiel touristique ;
- Moratoire sur la perchaude ;
- Navigation sécuritaire ;
- Paysages (mise en valeur et conservation) ;
- Pollution diffuse en milieu agricole ;
- Problématiques et enjeux des bassins versants ;
- Protection de la berge artificialisée de Champlain ;
- Qualité de l'eau du fleuve et des tributaires ;
- Qualité des habitats aquatiques du fleuve et des tributaires ;
- Rejets d'eaux usées (municipales et industrielles) ;
- Respect des zones inondables.



² Notez que les préoccupations et recommandations présentées dans ce document ne sont pas ordonnées en terme d'importance ni de priorité.

2- Préoccupations consensuelles

- Accès au fleuve et ces rives ainsi qu'aux tributaires ;
- Cohabitation durable des différents usages ;
- Conservation des milieux naturels riverains du fleuve et d'intérêt écologique ;
- Érosion des rives ;
- Espèces exotiques envahissantes ;
- Impacts de la fluctuation des niveaux d'eau du fleuve (changements climatiques et commission mixte internationale) ;
- Impacts des activités industrielles (rejets, accès et érosion riveraine) ;
- Maintien et développement des activités économiques (rives et fleuve) ;
- Protection des rives naturelles et artificialisées ;
- Qualité de l'eau du fleuve et des tributaires (rejets/déversements) ;
- Qualité des habitats aquatiques du fleuve et des tributaires.

Ateliers sur les préoccupations des membres concernant les règles de fonctionnement

Recommandations ³

- Créer un siège statutaire pour les CRE avec la possibilité de désigner un substitut avec droit de vote ;
- Ajouter un siège au Conseil stratégique pour le secteur « Foresterie » plutôt que de le laisser inclus dans le secteur «Agriculture» ;
- Ajouter un siège au Conseil stratégique pour le territoire d'appartenance «Autochtones»;
- Mettre en place une structure supplémentaire avec moins de personnes (ex. : CS de 9-11 personnes qui travaillent et table de 27 personnes qui entérine) ;
- Réduire le nombre de membres du Conseil stratégique et organiser une rencontre par trimestre ;
- Utiliser les comités d'action locaux et de concertation le plus souvent possible pour "mâcher" l'information avant qu'elle soit transmise aux représentants du Conseil stratégique ;
- S'assurer de cibler rapidement des enjeux criants et de faire des dépôts partiels (du PGIR) en cours de route, avant la fin du 5 ans.

³ Toutes les recommandations ont été reprises textuellement.

PRÉSENTATION DU CONSEIL STRATÉGIQUE

1. Désignés 1 an

- **Municipal (5) :**
 - **M. Fernand Croteau** : Conseiller municipal, Ville de Bécancour ;
 - **M. Bernard Fortier** : Préfet suppléant, MRC de Lotbinière ;
 - **M. Jean Lessard** : Directeur du service d'aménagement du territoire et d'urbanisme, MRC de Portneuf ;
 - **Mme Sonya Auclair** : Mairesse, Municipalité de Batiscan ;
 - **M. Daniel Cournoyer** : Conseiller municipal, Ville de Trois-Rivières.
- **Gestion intégrée des ressources en eau (1) :**
 - Aucun représentant.

2. Élus 1 an

- **Socio-Économique (7) :**
 - **M. René Perreault** : 1^{er} vice-président, Fédération de l'UPA de la Mauricie ;
 - **Mme Michèle Dupont-Hébert** : Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel ;
 - **Culture et patrimoine** : Aucun représentant ;
 - **M. Stéphane Campeau** : Professeur, UQTR ;
 - **M. Claude Lemire** : Biologiste, Association des Pêcheurs Commerciaux du secteur PLIO ;
 - **M. Normand Nadeau** : Directeur technique, Cascades-Lupel ;
 - **M. Jean-François Simard** : Capitaine, Corporation des Pilotes du Saint-Laurent central.
- **Gestion intégrée des ressources en eau / OBV rive sud (1) :**
 - **M. Jean-Pierre Ducruc** : Vice-président, OBV du Chêne.

3. Désignés 2 ans

- **Municipal (5) :**
 - **M. Christian Baril** : Maire, Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent ;
 - **M. Christian Richard** : Maire, Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly ;
 - **M. Nelson Bédard** : Maire, Municipalité de Portneuf ;
 - **M. Guy Simon** : Maire, Municipalité de Champlain ;

- **M. Dominic Thibeault** : Chef de division Hygiène du milieu et Développement durable, Ville de Trois-Rivières.

- **Autochtone (1) :**

- **Mme Karine Richard** : Chargée de projets en environnement, Conseil des Abénakis de Wôlinak.

4. Élus 2 ans

- **Socio-Économique (6) :**

- **M. Maxime Veillette** : Directeur - Environnement, Opérations portuaires et Sécurité, Société du parc industriel et portuaire de Bécancour ;
- **M. Gilles Brochu** : Président, Conseil régional en environnement du Centre-du-Québec ;
- **M. Yves Lavallière** : Commandant, Escadrille nautique Trois-Rivières ;
- **Chasse, pêche et plein air** : Aucun représentant ;
- **Mme Marie-Andrée Fallu** : Agente de liaison scientifique, Groupe de recherche interuniversitaire en limnologie et environnement aquatique ;
- **Récréotourisme** : Aucun représentant.

- **Gestion intégrée des ressources en eau / OBV rive nord (1) :**

- **M. Jean-François Dallaire** : Administrateur, CAPSA.



Absents de la photo : M. René Perreault et M. Stéphane Campeau.



TABLE DE CONCERTATION RÉGIONALE DE L'ESTUAIRE FLUVIAL DU SAINT-LAURENT

📍 3930, rue Louis-Pinard, bureau 206, Trois-Rivières (Québec) G8Y 4L9 📞 Tél. : 819 375-8699 💧 administration@zip2r.org ❤️ www.toref.org